



Le 26 février 2026

AVIS PUBLIC — Présentation d'un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élu.e.s

Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata Avis public donné conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1)

La soussignée, Denise Dubé, greffière de la **Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata**, donne par les présentes avis qu'un **projet de règlement portant sur le Code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux** sera présenté au conseil municipal lors de la séance suivante :

Date : 10 mars 2026

Heure : 19 :00 h

Lieu : Bibliothèque municipale, 209 rue de l'Église, Saint-Elzéar-de-Témiscouata

Objet du projet de règlement

Le projet de règlement vise à :

- **Énoncer les valeurs** qui guident la conduite des élus de la municipalité.
- **Définir les règles de conduite** applicables dans l'exercice de leurs fonctions.
- **Prévenir les conflits d'intérêts** et assurer une gestion intègre et transparente.
- **Renforcer la confiance du public** envers les institutions municipales.

Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement peut être consulté :

- **Au bureau municipal**, situé au 209 rue de l'Église, Saint-Elzéar-de-Témiscouata, durant les heures d'ouverture régulières.
- **Sur le site Web de la municipalité**, dans la section « Avis publics ».

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance avant son adoption.

Adoption du règlement

Le conseil municipal procédera à l'adoption du règlement lors de la séance mentionnée ci-haut, conformément aux dispositions légales applicables.

Fait à **Saint-Elzéar-de-Témiscouata**, le 26 février 2026.

Denise Dubé, directrice générale/greffière